

Sommaire

- P1 - Édito du Maire
- P2 - Vœux du Maire
- P3 - Notre village avance
 - Zoom entreprises
- P4 - Conseil municipal
- P5 - Conseil municipal
 - L'eau
- P6 - Vie pratique
 - Nos associations
 - État Civil 2022
 - État Civil 2023
- P7 - Calendrier des manifestations
 - Nos enfants
 - Culture
- P8 - Plantations au cimetière



Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Dans notre numéro de Wavignies infos n°38 de février 2022, je vous indiquais que notre eau potable était trop chargée en nitrate et qu'elle était en dehors des normes fixées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). De ce fait, elle était vivement déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons décidé de leur distribuer gratuitement des bouteilles d'eau. La communauté de communes, qui a repris la compétence sur l'eau de tout le Plateau Picard (52 communes), a continué de faire les études sous l'égide d'un bureau d'études (SOGETI). Il y a un an, avec les informations que j'avais reçues, on nous prévoyait un léger surcoût de l'eau potable. Aujourd'hui, avec le résultat des nouvelles études prévisionnelles, le prix de l'eau va augmenter de 2,40 € le m³. Vous trouverez, à l'intérieur du journal, des informations complémentaires, mais sachez que je suis très perturbé, pour ne pas dire traumatisé par cette situation. Pour rappel, l'ARS nous commande d'agir, et la seule solution est d'aller chercher l'eau à Gannes. La seule consolation que nous pouvons avoir est que nous pourrions consommer une eau de meilleure qualité, mais cela n'atténue pas vraiment la piqure. Heureusement que nous n'avons pas, comme toutes les communes de notre taille, opté pour l'assainissement collectif, le m³ serait passé à 11 voir 12 €, accompagné d'augmentations des impôts inéluctablement. Je proposerai à mon conseil municipal de faire un emprunt pour abonder dans ce budget afin de faire baisser le plus possible ce prix au m³. Je vous rappelle que depuis 2014, nous avons pratiquement fini de rembourser les emprunts faits auparavant et notre commune a une dette très largement inférieure à la moyenne nationale. Tout cela sans avoir augmenté une seule fois les impôts et je veux continuer dans cette lignée. Soyez assurés que ma principale préoccupation est de toujours assurer le bien vivre, du mieux possible, à mes citoyens.

Votre Maire dévoué, André RENAUX

Défibrillateur installé à la Mairie

Depuis le 20 février, nous avons installé un nouveau défibrillateur à l'entrée de la Mairie. Cet appareil, automatique (simple d'utilisation avec instructions vocales), est capable de détecter les pulsations cardiaques de la victime et de déterminer si un choc est nécessaire ou non. Un défibrillateur associé à un massage cardiaque efficace permet de sauver des vies. C'est pour cela que nous avons installé cet appareil à disposition de toute la population.



Cérémonie des vœux à l'agora samedi 14 janvier 2023



Après avoir salué les personnalités présentes, notre Maire, André Renaux, présente ses vœux :
« Mes chers concitoyens, c'est avec un grand honneur que je me tiens devant vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2023. Je souhaite que cette année apporte la paix, la santé et la prospérité pour chacun d'entre vous, ainsi que pour notre commune. Nous avons affronté des défis ensemble, mais ensemble nous avons également surmonté ces épreuves. Je suis fier de notre communauté forte et unie et je suis impatient de continuer à travailler avec vous pour continuer à construire un avenir meilleur pour tous. »

Il remercie ensuite les bénévoles de nos associations, nos commerçants et entrepreneurs, nos enseignants et nos employés municipaux. « **Grâce à toutes ces personnes il fait bon vivre à Wavignies...** »

Il évoque ensuite les actions mises en œuvre en 2022 :

- Acquisition du terrain accolé au cimetière pour créer un parking,
- Baisse de l'éclairage public la nuit sans coupure pour maintenir la sécurité,
- Obtention d'une subvention de la région permettant l'achat de 6 caméras de vidéo-protection,
- La nouvelle salle du Conseil et des mariages est terminée. Cette salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle permet aussi un passage pour le secrétariat de la mairie,
- Extension du parking de la boucherie,
- Création du chemin piétonnier allant du stade au parc,
- Plantation de plus de 600 arbres dans le cadre du plan un million d'arbres de la région.

« Comme vous le voyez votre conseil municipal continue d'aller de l'avant.

Depuis que je suis maire, vos impôts fonciers n'ont jamais augmenté !

Pour 2023, nous avons sollicité l'état et notre département, pour une contribution à l'aménagement de l'entrée du village, rue douce en venant de Catillon. Cette voie est très dangereuse, il nous faut aménager des trottoirs dignes de ce nom pour votre sécurité mais aussi, pour une meilleure image du village. D'autres projets sont à l'étude, nous vous en tiendrons informés dans votre journal Wavignies info. »

André Renaux exprime ensuite sa reconnaissance envers les présidents de nos collectivités locales :
« Xavier Bertrand, président de la région Hauts de France, Nadège Lefevre, présidente du département de l'Oise, et Frans Desmedt, président de la communauté de communes du plateau Picard.

Sans leur soutien constant, nous n'aurions pas les commerces dynamiques que nous avons aujourd'hui.

Merci pour leur engagement en faveur de notre communauté. »

Puis il félicite nos commerçants, pour la qualité de leur travail, leur courage et leur volonté et exprime ses craintes sur l'avenir de notre boulangerie dont la facture d'électricité a subi une hausse inimaginable de 258%. Puis il termine en mettant à l'honneur nos associations, nos bénévoles et la société EREM.



NOTRE VILLAGE AVANCE



Notre nouveau parking est ouvert - Merci de respecter le sens de circulation




Vous prenez la rue Gorelier,
vous entrez ensuite dans le parking en contournant le monument aux morts,
puis, vous ressortez par la rue Gorelier
qui est en double sens sur les quelques mètres situés avant le panneau.

ZOOM SUR L'ENTREPRISE



Bonjour à tous,
je m'appelle Adélaïde Coadou, j'ai 34 ans. Je suis une jeune maman (de Léon, 2 ans) et une jeune entrepreneuse. Après un Master en administration de biens et 7 ans d'expérience dans des agences immobilières, j'ai créé mon cabinet de gestion de copropriétés, Libert&Copro, en novembre 2019. Mon entreprise est devenue Wavignisienne en avril 2021, lorsque mon conjoint et moi avons trouvé la maison de nos rêves dans ce joli village auquel nous nous sommes beaucoup attachés. Depuis janvier 2023, j'ai diversifié mon entreprise. En effet, je peux désormais vendre des biens immobiliers. Il est pour moi très important de pouvoir contribuer à la vie locale de notre village. Proche de mes clients, je suis à l'écoute et disponible pour avancer à vos côtés. N'hésitez pas à me contacter, je serai fière de pouvoir vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Tél : 06 75 30 98 74 – mail : a.coadou@libertecopro.fr

 Tf Ramonage

- Entretien poêle à granulés toutes marques
- Installation de poêles
- Démontage de cheminée



Devis pour installation
GRATUIT

Appelez vite !

06.35.26.51.95

Tframontage@outlook.fr

Bonjour,

je me présente, Faburel Thibault,
votre nouvel entrepreneur pour vos travaux de chauffage.

Je réalise de nombreuses prestations telles que :

- installation de poêle à granulés ou à bois
- entretien poêles à granulés, bois, fuel, chaudière, ballon d'eau thermodynamique.
- Ramonage

N'hésitez pas à me contacter au 06 35 26 51 95
ou sur Facebook Tf Ramonage

 Tf Ramonage

- Entretien poêles 150€
- Ramonage poêles 50€
- Entretien chaudière à gaz 140€
- Entretien pompes à chaleur 170€
- Entretien chaudière à granulés 150€

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Le 12 décembre 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, MAIRE

Etaient présents :

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU, adjoints

Mme Mylène BARDU, Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, M. Jean-Pierre PILLON,

Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRETRE, Mme Hélène ROUCOUX

Pouvoir de Mme Sophie GOURDIN à M. André RENAUX

Absents excusés :

M. John LEPEINGLE, M. Dimitri SICARD

Secrétaire de séance : Mme Maryline MALLARD

ORDRE DU JOUR

ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à encaisser un chèque de 74,96 € pour trop versé sur facture EDF.

Vote à l'unanimité

REMBOURSEMENT AVANCE SUR FRAIS

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à rembourser à M. Vincent PETITPRETRE la somme de 40,62 € avance sur frais pour la plantation des arbres.

Vote à l'unanimité

CONVENTION AVEC LA C.A.F.

Le contrat Enfance et Jeunesse terminé le 31 décembre 2020 est remplacé par une convention territoriale globale qui permet de soutenir un projet de territoire partagé en déterminant les enjeux communs entre la CAF et les collectivités, sa durée est de 4 ans à compter du 1er janvier 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de déposer une demande de subvention au taux maximum au titre de la Dotation de soutien en Investissements local afin de sécuriser les passages piétons aux abords directs de l'école, par la mise en place d'un panneau de signalisation

Devis matériel : 1764 € - installation 2805 €.

Cette proposition est votée à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un trottoir rue Douce, pour sécuriser les piétons sur la départementale D 543, et propose de solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR).

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire rappelle que la Commune est dotée de 16 caméras.

Afin de sécuriser davantage il convient de rajouter des caméras supplémentaires. Le projet de vidéo protection de voie publique est éligible à une subvention au titre du Fond Interministériel de Prévention de Délinquance et de Radicalisation (FIPDR), et il convient de solliciter une subvention auprès de cet organisme.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Monument aux Morts situé au cimetière est en mauvais état et qu'il convient de le restaurer.

Un devis établi s'élève à 7820,00 € HT - La Région et la Communauté de Communes peuvent subventionner ces travaux

- auprès de la Région à hauteur de 30 %

- auprès de la Communauté de communes à hauteur de 20%.

Vote à l'unanimité, autorisation est donnée à M. le Maire pour signer toutes pièces relatives

ACTE ADMINISTRATIF

Achat de la parcelle H n°1473, rue de la Hercherie d'une contenance de 0 a 54 appartenant à Mme THUILLOT- et formant l'alignement après division de la parcelle H n°420, vendue en terrain à bâtir, prix : euro symbolique.

L'acquisition sera constatée par un acte administratif dont les frais de publication au bureau des hypothèques seront à la charge de la Commune.

Vote à l'unanimité

INTEGRATION DU FORFAIT MENAGE DANS LE LOYER DE LA SALLE DES FETES

M. le Maire propose d'intégrer le prix du forfait ménage dans le prix de la location de la salle des fêtes pour les particuliers. Ainsi les prix seront les suivants :

Grande salle : 2h00 à 50 €, la demi-journée à 100 € (uniquement la semaine)

La journée à 350 € - le Week-end à 500 €

Petite salle : La demi-journée à 50 € (uniquement la semaine)

La journée à 175 € - Le week-end à 225 €

Les 2 salles : La journée à 400 € - le Week-end à 550 €

Vote à l'unanimité

EAU

Conformément à la loi, nous publions régulièrement dans notre bulletin municipal « Wavignies Infos » et sur notre site «wavignies.fr» les résultats des analyses effectuées sur l'eau distribuée à vos robinets.

Notre eau est trop chargée en nitrates et n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. C'est pourquoi nous distribuons maintenant gratuitement des bouteilles d'eau destinées aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Depuis des années, l'Agence Régionale de Santé (ARS) met en demeure la communauté de communes du Plateau Picard de trouver une solution pour remédier à la situation au risque de fermer notre puits.

Des dérogations ont été accordées par l'ARS, tolérant de continuer à distribuer notre eau, tout en laissant du temps pour chercher des solutions. Plusieurs scénarios étaient alors à l'étude et la communauté de communes a opté pour :

Relier Wavignies au captage de Gannes dont l'eau est saine.

Cette solution demande de mettre en œuvre d'importants et coûteux travaux, principalement la création d'une cuve de réserve au départ de Gannes, la mise en place d'une tuyauterie de plus de 3 km et le raccordement à notre réseau existant.

La réglementation nous oblige également à condamner définitivement notre captage actuel.

Tout cela ne sera pas sans conséquences sur nos factures d'eau qui vont très rapidement augmenter.

Cet important dossier n'étant pas encore totalement terminé, nous ne connaissons pas encore le prix précis de nos futures factures mais une estimation logique nous permet de penser que notre M3 sera facturé autour de 5 euros.

Lundi 20 février, votre Conseil Municipal a rencontré à la mairie les responsables de la CCPP.

De larges débats exposant toutes les questions se sont tenus lors d'échanges constructifs où aucune question n'a été mise de côté.

Afin d'informer très largement les habitants de Wavignies, il a été convenu que vous recevrez prochainement de la part de la Communauté de Communes du Plateau Picard une information complète sur cet important sujet.

VIE PRATIQUE

URGENCE Qui appeler ?

SAMU



15

POLICE SECOURS



17

POMPIERS



18

URGENCE SMS



114



Analyse de l'eau effectuée le 19 janvier 2023

La teneur en nitrates (53,3mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes (**pour lesquels des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à l'agence postale**).



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie

60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 08h45 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00 - Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



**BIBLIOTHÈQUE
AGENCE POSTALE**



Ouvertes

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03.44.19.58.40



Un ordinateur et son imprimante
sont mis gracieusement
à votre disposition

NOS ASSOCIATIONS



Le WAVIGNIES DARTS CLUB (WDC) continue d'enregistrer les excellents résultats que ce soit au niveau départemental, régional et même national. Alors que deux de ses équipes tiennent le haut du classement départemental en étant 2ème et 3ème, le WDC peut aussi compter sur ses joueurs en individuel et doublette, mais également sur ses jeunes, pour se mettre en avant et faire briller les couleurs de notre beau village au niveau national. En effet, l'un de ses juniors, Nicolas, qui après avoir remporté l'open national et la coupe de la ligue est toujours en tête du championnat de France. Et c'est non sans fierté que l'on vient d'apprendre sa présélection en équipe de France qui pourrait lui permettre de participer à la prochaine coupe du monde qui aura lieu au mois de septembre 2023 au Danemark.

Si vous souhaitez en savoir plus et nous rejoindre sur le pas de tir, n'hésitez pas à nous contacter.
wavigniesdartsclub@gmail.com ou 06 35 25 12 68

ÉTAT CIVIL 2022

Naissance



Joao DUPONT né le 14 janvier à Amiens
Wayatt SPONEM né le 30 janvier à Senlis
Mya BALLOUX née le 07 mars à Beauvais
Lilas COUTURIER STRIM née le 06 mai à Beauvais
Arthur FONTAINE né le 24 juin à Beauvais
Maëlle CHREPTUIK née le 02 août à Wavignies
Thaïs FABUREL née le 21 septembre à Beauvais
Mélios VASTINE né le 29 septembre à Beauvais
Noélyne MARVILLE née le 05 novembre à Beauvais
Sevgi AYDIN né le 08 novembre à Beauvais
Miran AYDIN née le 08 novembre à Beauvais
Ava NIVIÈRE née le 12 novembre à Compiègne

Mariage

Kadir AYDIN et Miray AYAZ, le 22 janvier
Guillaume BARTHOLY et Jennifer BOUET, le 28 mai
Michaël MOSCUFO et Priscilla DUSART, le 25 juin
Matthieu HERAULT et Noémie DAVESNE, le 02 juillet
Jérémy FRAND et Alexandra DUMAS, le 09 juillet
Samuel LELEU et Tatiana DAVILA MARTINEZ, le 23 juillet
Mickaël VASTINE et Kathleen CAPRON, le 13 août
Lauren DUPUIS et Coralie DOMANSKI, le 17 septembre
Vincent HÉLOÏSE et Fabienne HUYSMAN, le 24 septembre

Décès

Monsieur Roger CALATAYUD décédé le 22 janvier à Mouy
Monsieur Aimé DESCROIZETTE décédé le 29 mars à Clermont
Monsieur Jean-Claude DACQUIN décédé le 16 mai à Wavignies
Madame Claude PILLON décédée le 05 octobre à Wavignies
Monsieur Jean-Paul CHAUVIN décédé le 16 novembre à Clermont
Madame Santa FACCHINI décédée le 13 décembre à Wavignies
Madame Paulette GUIZELIN décédée le 24 décembre à Clermont

ÉTAT CIVIL 2023

Nous sommes heureux de vous annoncer les naissances de :



Théo CARON, né le 12 février à Beauvais
Maëlan MERLIER, né le 14 février à Compiègne



Nous partageons la peine de la famille de :

Mme Maria SYOEN décédée le 07 janvier à Clermont
Mme Nicole URBAIN décédée le 08 février à Beauvais
M. Jean-Claude PORTEMER décédé le 13 février à Breteuil



Nous adressons nos vœux de bonheur à : Jacky YSSEMBOURG et Dominique THUILLOT, mariés le 06 janvier

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- samedi 04 mars : Assemblée générale des Anciens combattants
- dimanche 05 mars : Repas organisé par les Anciens Combattants (infos et réservation au 06 80 40 78 80)
- samedi 18 mars : Repas des aînés organisé par la Commune
- dimanche 19 mars : Concours de belote organisé par le Club du bon accueil
- samedi 15 avril : Concours de belote organisé par l'Association Ambiance et joie de vivre
- dimanche 16 avril : Loto organisé par l'Association Ambiance et joie de vivre (réservation au 03.44.78.64.42)

NOS ENFANTS



36 enfants ont participé à l'activité de Noël organisée par la bibliothèque.

Ils sont tous repartis avec leur Père Noël et leurs boules fabriquées et peintes par leurs petites mains.

Remerciements à tous les bénévoles sans qui elle n'aurait pu se faire.

Rendez-vous aux enfants pour la prochaine activité qui se déroulera au printemps"

CULTURE



Connaissez vous votre département ?

Natif de la région, où nouvel habitant de Wavignies vous voulez découvrir, ou simplement mieux connaître notre beau département de l'Oise.

Olivier PACCAUD, notre sénateur, homme de culture passionné, agrégé d'histoire et de géographie, publie régulièrement un magazine « **Terres d'Hist'Oise** » que vous pouvez consulter à la bibliothèque. Vous pouvez également vous rendre sur sa chaîne « Youtube » « **Ici l'Oise** » et découvrir en vidéo toute la richesse de notre belle région.

Plantation d'une haie au cimetière



Jean Paul Depa – Lucas Descroizette – Patrick Descroizette – Aurélien Potier – Bernard Richez – Christine Potier

Prochain parking



Jean Luc Wangon – Vincent Petitprêtre – Hilario Lopes – Didier Roucoux – Maurice Grignon

Immense MERCI
aux planteurs
bénévoles



Gérard Lacheau – Héléne Roucoux



Laurent Duroyon
Jean Michel Hainsselin



Michèle Hainsselin



212 arbres
ont été plantés
Samedi 21 janvier 2023



Dernier acte
du Plan ARBRES